

Le Fiat de Marie à l'Annonciation



1. « Fiat » prononcé : « *Fiat mihi, secundum verbum tuum : Qu'il me soit fait selon votre parole.* » Lc 1, 38. –
2. « Fiat » renouvelé : Au « *Gloria in excelsis* » de Noël, fait écho dans le cœur de la Vierge le « *Crucifixatur* » de la Passion. –
3. Plénitude du « Fiat » : Suprême Oblation ! Ensemble, Jésus et Marie l'ont inaugurée à l'Incarnation ; ils l'achèvent ensemble : Lui sur la Croix, Elle au pied de la Croix.

1. La place de Marie dans le plan divin

C'est au jour de l'Annonciation, qui est aussi celui de l'Incarnation, que la Vierge Marie, répondant au Message apporté par l'Archange Gabriel, prononça son « *Fiat* », son « oui », librement consenti, d'où dépendait le salut de l'humanité.

Ce « *Fiat* », qui jaillit de l'humilité incomparable de Marie : « *Ecce Ancilla Domini* » et de son admirable soumission à la volonté divine, lui fait occuper dans le plan divin, une place supérieure à celle de toute pure créature : c'est par cette parole, que la Vierge s'associe à l'œuvre rédemptrice de Jésus, coopère avec Lui, comme un instrument d'une dépendance absolue, à l'expiation de la faute originelle, à l'acquisition des mérites de la Croix, à la distribution de toutes les grâces de la vie surnaturelle acquises par son Fils.

Le « *Fiat* » de Marie a son retentissement jusqu'à la fin des siècles ; bien plus, il garde son efficacité dans la béatitude céleste pour toute l'éternité. Cette parole bénie sera chantée par les élus, devant le Trône de Dieu.

Le consentement de Marie, dès le premier instant où elle entendit le message de l'ange, fut formulé avec une plénitude dont notre intelligence ne peut comprendre l'ampleur. Immédiatement, dans une adhésion qui n'avait ni réserve, ni retard, elle se donna tout entière, pour l'accomplissement des desseins de Dieu. Et cependant, comme la grâce ne cessait de grandir dans l'âme de Marie, l'adhésion de son « *Fiat* » s'épanouissait et se dilatait chaque jour, à mesure que la lumière de l'Esprit Saint lui faisait connaître plus parfaitement l'étendue de sa coopération à l'œuvre rédemptrice de Jésus.

Mais quelques âmes timorées exprimeront peut-être des craintes. Cette place donnée à la Vierge, ne nuit-elle pas à celle qui est la première absolue, à celle de Jésus ?

Vraiment, la profondeur et l'immensité des effets de ce consentement de notre Mère dans l'accomplissement du Plan Divin ne peuvent pas être exagérées, pourvu qu'on les entende dans l'ordre et le plan où Dieu les a voulues.

2. Jésus unique et parfait Médiateur

Notre Seigneur Jésus-Christ est l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes, car c'est Lui qui a expié pour nos péchés et qui nous a réconciliés avec Dieu : « *Il n'y a qu'un Médiateur : l'homme Christ Jésus, qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous.* » (1 Tim 2, 5-6) Ce sont les paroles de saint Paul.

Jésus est seul Médiateur entre Dieu et les hommes, parce qu'il unit, dans l'unité parfaite d'une même personne, la nature divine et la nature humaine, et cette union est immuable, éternelle.

C'est pourquoi Il est le Médiateur parfait, pouvant, comme Dieu, offrir une satisfaction équivalente à la faute de l'homme révolté et en même temps, se rendant par sa nature humaine, solidaire de la race coupable, et payant pour elle d'une manière surabondante. Jésus, par conséquent, est le Médiateur unique, parce que Lui seul, peut s'approcher de Dieu par la vertu de son sang versé, et aucune créature ne peut avoir accès auprès de Dieu, que par une participation à l'efficacité de son sacrifice.

3. Marie Médiatrice universelle

Et cependant, la doctrine catholique, plongeant ses racines dans la tradition déjà exprimée par les Pères des premiers siècles, transmise à travers les âges, par l'enseignement des théologiens et la prédication des pasteurs, proposée, d'une manière toujours plus explicite, par l'autorité des Pontifes suprêmes : surtout Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoît XV et Pie XI, donne unanimement, à la Vierge Marie, le titre de Médiatrice des grâces. (cf. Le Rohellec, *Marie dispensatrice des grâces divines*)

Saint Pie X résume l'enseignement de l'Église, dans sa magistrale Encyclique *Ad Diem illum lætissimum*, du 2 février 1904, à l'occasion du cinquantenaire de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception. Le Pape affirme que « Dieu, l'ayant appelée à coopérer à l'acquisition des grâces, elle devait par suite, devenir la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par son sang et sa mort.

« Sans doute, la dispensation de ces trésors n'appartient, de droit absolu, qu'au Christ, car ils sont uniquement le prix de sa mort, et lui-même est de par sa nature, Médiateur de Dieu et des hommes.

« Toutefois, à cause de cette communauté de douleurs et d'angoisses entre la Mère et le Fils, il a été donné à cette auguste Vierge d'être, auprès de son Fils unique, la très puissante Médiatrice du monde entier.

« La source est donc le Christ, et nous avons tout reçu de sa plénitude... Mais Marie, comme le remarque saint Bernard, est l'aqueduc ; ou, si l'on veut, elle est le cou mystique qui rattache le corps à la tête et qui transmet les influences et les énergies de la tête à tous les membres du corps. Car, dit saint Bernardin de Sienne, elle est le cou de notre Chef, par lequel il communique à son corps mystique tous les dons spirituels. » (Saint Pie X, *ibidem*)

Il n'y a donc aucune opposition, bien plutôt il y a accord parfait et nécessaire entre ces deux assertions :

1° Jésus, *unique et parfait Médiateur* ;

2° Marie, elle aussi, *Médiatrice universelle* de toutes les grâces, de tous les moyens de sanctification. [...]

R. P. Joseph Le Rohellec

Le « Fiat » de Marie à l'annonciation, (Premiers chapitres)



Mars			Montgardin	Le Laus
Ve	1	De la Férie Violet 3e cl. <i>PVM</i>	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Sa	2	De la Férie Violet 3e cl. <i>PSM</i>	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Di	3	IIIe Dimanche de Carême Violet 1e cl.	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	4	De la Férie Violet 3e cl. Mém. S. Casimir, Confesseur, et S. Lucius Ier, Pape et Martyr	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Ma	5	De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Me	6	De la Férie Violet 3e cl. Mém. Stes Perpétue et Félicité, Martyres	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Je	7	De la Férie Violet 3e cl. Mém. S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Ve	8	De la Férie Violet 3e cl. Mém. S. Jean de Dieu, Confesseur	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Sa	9	De la Férie Violet 3e cl. Mém. Ste Françoise Romaine, Veuve	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Di	10	IVe Dimanche de Carême Rose 1e cl.	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	11	De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Ma	12	De la Férie Violet 3e cl. Mém. S. Grégoire le Grand, Pape et Docteur	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Me	13	De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Je	14	De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Ve	15	De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Sa	16	De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Di	17	Ier Dimanche de la Passion Violet 1e cl.	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	18	De la Férie Violet 3e cl. Mém. S. Cyrille, Évêque de Jérusalem et Docteur	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Ma	19	S. Joseph Époux de la T.S.V. Marie et Patron de l'Église universelle Blanc 1e cl. Mém. de la férie	Messes : 7h15 - 11h00 chantée	
Me	20	De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Je	21	De la Férie Violet 3e cl. Mém. S. Benoît, Abbé Blanc 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Ve	22	<i>FSSPX</i> : Notre-Dame des Sept Douleurs , Blanc, 1 ^e cl. <i>Calendrier universel</i> : De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7h15 - 11h00 chantée	
Sa	23	De la Férie Violet 3e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Di	24	Dimanche des Rameaux Violet 1e cl.	10h00 : Bénéd. Rameaux, Messe chantée	9h00
Lu	25	Lundi saint Violet 1e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Ma	26	Mardi saint Violet 1e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Me	27	Mercredi saint Violet 1e cl.	Messes : 7 h 15 - 11 h 00	
Je	28	Judi saint Blanc 1e cl.	18h00 : Messe vespérale suivie de l'adoration jusqu'à minuit	
Ve	29	Vendredi saint Violet 1e cl.	14h15 : Chemin de croix 15h00 : Action liturgique	
Sa	30	Samedi saint Violet 1e cl.	22h30 : Vigile Pascale et Messe	
Di	31	Résurrection de Notre Seigneur Blanc 1e cl.	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00

Confessions avant la messe de 10h30 le dimanche. – Autres moments : demander.
Catéchisme pour adultes : dimanches 10 et 24, à 13h30.

La fête de l'Annonciation est transférée au lundi 8 avril.

Si vous désirez la belle brochure du Père Le Rohellec, *Le « Fiat » de Marie à l'Annonciation*, la demander par courriel, la Maison Notre-Dame vous l'adressera en format Word ou Pdf.